

Stage «Massage global & initiation aux Points Trigger / Module I »

Objectif du stage :

- Réaliser avec professionnalisme un massage de qualité de 60 min et 90 min

Infos pratiques

Durée du module 1- Massage global & initiation aux points Trigger :

40H réparties en 8 journées x 5 heures

(le calendrier provisoire figure à la fin du document)

Lieu de formation : Centre ADAGES - 1082 avenue du pic saint-loup – 34090 Montpellier

Arrêt de tramway Occitanie ligne 1. Parking à disposition

Nombre de participants : 8 à 14 maximum.

La formation sera ouverte sous réserve de 8 personnes inscrites.

Tarif : 1 500 € . (paiement échelonné possible) –

Entretien individuel fait au préalable avant la formation (descriptif des attentes...)

Programme : Durée de 40h répartie comme suit :

Théorique (5h) :

- Notion en anatomie & physiopathologie
- Indication et contre-indication au massage
- Pratiques d'hygiène
- Choix des huiles végétales et des huiles essentielles (propriétés, avantages, contre-indications)
- Choix de la table de massage et accessoires
- La méthode Trigger points.
- Indication et contre-indication du massage trigger points, myofascial, et neuromusculaire.

Pratique (35h) :

- Préparation de la cabine de soin, accueil, interrogatoire, observations
- L' attitude du praticien (posture, respiration, gestes justes, Qi Gong de récupération)
- Protocole d'un massage global (décontraction musculaire, trigger points therapy, myofascial, neuromusculaire)

- Exercices d'automassage, pour soi-même et à conseiller aux clients.
- Introduction à différentes techniques de massage (Tui-Na, Suédois, Ayurvédique, Lomi-Lomi, Aromathérapie...)

Évaluation des connaissances :

Examen théorique et pratique, le dernier jour de formation.

Délivrance d'une attestation de fin de formation au centre Hippocrates.

Moyens pédagogiques et techniques :

- Mise à disposition des tables de massage & accessoires dans une salle dédiée
- Support de cours écrit
- Feuille de suivi pour chaque élève
- Les élèves doivent ramener en cours : 2 grandes serviettes de bain (70cm X 140cm)+ une petite serviette de bain (50cm X 70cm) + un drap jetable (ou une grande serviette de plage) + un petit bol en plastique (pour l'huile) + une tenue composée d'un pantalon ample et d'un tee-shirt assez près du corps + chaussettes ou chaussons (nous ne massons pas en chaussure) + un stylo + un cahier + une bouteille d'eau

Les formateurs :

M. COHEN Assaf formateur en massage médical et de Trigger points depuis 2005

-Diplômé de massage médical et aromathérapie du collège international de médecine complémentaire en Israël.

-Diplômé en Aromathérapie clinique de l'institut anglais - Essential Oil Resource Consultants.

-Praticien en massage depuis 1998.

-Gérant du centre Hippocrates depuis 2010.

Le module I, ne qualifie pas pour exercer des massages à but thérapeutiques et ne s'apparente à aucune pratique médicale relevant de la kinésithérapie, de l'ostéopathie, de la chiropraxie ou de toute profession réglementée. Pour toute interrogation, se référer à la législation en vigueur.

Calendrier provisoire
Module 1 : Initiation au massage
Formation 2019

Les cours auront lieu le dimanche.

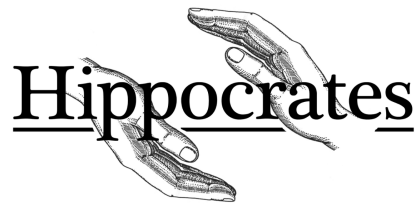
Les dates prévues sont les suivantes :

- 01-09-2019
- 08-09-2019
- 22-09-2019
- 06-10-2019
- 13-10-2019
- 27-10-2019
- 03-11-2019
- 01-12-2019 (Cours + Examen)

(sous réserve de modification)

Conditions générales d'inscription

- L'inscription d'un participant n'est validée qu'après le versement intégral de son règlement.
- L'acquittement de l'inscription donne droit à la participation aux cours. Ce montant n'inclut pas les frais annexes au stage, tels que déplacement, repas ou hébergement ... qui reste à la charge du participant.
- Tout paiement en retard sera majoré d'une pénalité de 10% de la somme due, si le stage est déjà complet, le centre est tenu de lui adresser le remboursement intégral de la formation.
- En cas d'impondérable, le lieu de déroulement du séminaire reste susceptible de modification, tout en demeurant dans un secteur proche de la ville annoncée initialement.
- En cas d'annulation de la formation du fait de l'organisateur, les participants voient leurs inscriptions intégralement remboursées par le centre, qui se réserve le droit exceptionnel d'annuler ou de reporter la formation , au plus tard 15 jours avant son début. Cette annulation ou ce report seront clairement notifiés au participant , par courriel et téléphone.
- Le centre n'est tenu à aucun remboursement en cas de désistement de la part d'un participant, moins de 30 jours avant la date de début de formation.
- Tout bulletin d'inscription incomplet ou illisible ne sera pas traité.
- Toute attitude portant atteinte au bon déroulement des cours est susceptible d'exclusion sans remboursement du ou des participants concernés (extrait du règlement intérieur).



Inscription formation module I – massage bien-être

FORMATION 2019

Date : Jours indiqués dans la rubrique Calendrier provisoire

Lieu : 1082 avenue du pic saint-loup – 34090 Montpellier

Montant de la formation: 1500€ TTC (*Paiement échelonné possible*)

Montant de l'acompte : 300€

PARTICIPANT :

NOM :

PRÉNOM:

PROFESSION :

TÉLÉPHONE MOBILE :

E-MAIL:

ADRESSE :

ADRESSE DE FACTURATION (si l'adresse est différente) :

Ci-joint mon règlement d'un acompte de 20% soit 300€ à l'ordre de ASSAF COHEN
Au préalable, j'ai bien pris connaissance du calendrier des cours et du programme de cette formation.

Je réglerai le solde de mon inscription le 1er jour de la formation.

Toute inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales d'inscriptions. La formation sera ouverte sous réserve de 6 personnes inscrites.

En cas d'un nombre insuffisant d'inscrit, le remboursement est total. En cas d'annulation de la part du participant 30 jours avant le début de la formation aucun remboursement n'est effectué, sauf en cas de force majeure.

Bulletin à retourner accompagné du règlement de l'acompte de 300€ à l'adresse postale suivante : Assaf COHEN, 1 rue du clos rené – 34000 Montpellier

Date :

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »,

Le module I, ne qualifie pas pour exercer des massages à but thérapeutiques et ne s'apparente à aucune pratique médicale relevant de la kinésithérapie ou de l'ostéopathie.

Pour toute interrogation, se référer à la législation en vigueur.